

Cher → Actualités

SOCIÉTÉ ■ Cinq établissements du Cher sont autorisés à ouvrir leurs portes aux professionnels de la route

Des restaurants au service des routiers

Dans le Cher, en raison de la crise sanitaire, seuls cinq restaurants sont autorisés à ouvrir leurs portes entre 18 heures et 10 heures pour proposer un repas en salle aux professionnels du transport routier. Un feu vert qui fait des heureux mais aussi des déçus.

Benjamin Gardel
benjamin.gardel@centrefrance.com

Un œil sur la télévision en boucle sur une chaîne d'information, un autre sur la crème au chocolat chantilly posée sur la table, Loïc profite, au chaud, d'un moment simple devenu rare. « Y a pas photo. On est quand même mieux ici qu'à manger dans la cabine, soupire-t-il. Une vraie bonne douche plutôt que le gant de toilette, ça va aussi faire du bien. »

Ce jeudi soir, le chauffeur routier, attendu le lendemain matin à 8 heures, dans le Sancerrois, pour une livraison de céréales, a fait une halte à La Grange, un restaurant prisé des routiers, installé à Raymond, commune au cœur de la Champagne berrichonne. Quelque part entre RD976 qui mène à



CONFORT. À La Grange, à Raymond, les routiers ont à nouveau accès à la salle et à la douche. Un retour à la normale qui satisfait Loïc, routier, et Sylvie Lerch, la patronne. PHOTO BENJAMIN GARDEL

Nevers (Nièvre) et la RD2076 qui tire vers Moulins (Allier).

Alors que le secteur de la restauration, Covid-19 oblige, a dû fermer ses salles le 30 octobre et se contenter de la vente à emporter (*lire en pages 2 et 3*), La Grange, qui a revu ses plans de table pour respecter la distanciation, fait partie des cinq établissements autorisés dans le Cher à servir en salle, entre 18 heures et 10 heures,

les professionnels du transport routier. Et exclusivement eux. Loïc n'a pas eu besoin de montrer patte blanche pour profiter de la formule entrée-plat-fromage-dessert à 13 euros, douche comprise, en présentant sa carte professionnelle comme il est d'usage. C'est une tête connue de Sylvie Lerch, la patronne, « ravie de pouvoir rendre ce grand service aux garçons. Avant d'obtenir l'autorisation,

on ne préparait que des plateaux-repas qu'ils mangeaient au camion. J'avais mal au cœur pour eux. »

Satisfaction ou incompréhension

Située « à proximité des axes routiers » et avec une « fréquentation habituelle par les professionnels du transport routier » comme le stipule un arrêté modificatif paru le 13 novembre, La Grange réunissait tous les critères pour pou-

voir bénéficier de ce régime dérogatoire. Comme le Relais routier de Bourges, La Grotte à Vierzon et La Plaisance, à Graçay, avant lui, depuis le 7 novembre.

En France, les syndicats des chauffeurs routiers ont obtenu l'ouverture de plus de 250 établissements afin de garantir des conditions de travail dignes aux professionnels. « Un vrai repas et une bonne douche, c'était un devoir pour nous que de proposer ce minimum de confort, explique Véronique Bouton, patronne de La Plaisance, au bord de l'A20. Financièrement, ce n'est pas très intéressant pour nous, car les routiers sont moins nombreux qu'en temps normal. Mais, ils nous font vivre toute l'année. On se devait de leur rendre ce service. »

Dans le Cher, d'autres établissements auraient souhaité figurer sur cette liste. À l'image de José Martin, aux commandes de La Marine, à Argenvières. « Moi aussi, tout en respectant un protocole sanitaire, j'aurais aimé accueillir les routiers. Pour leur confort, plutôt que de les laisser manger sur le

parking, et pour mes finances, car certains, et c'est bien normal, vont aller voir ailleurs. Cette décision, je la comprends d'autant moins que je me trouve sur un secteur stratégique de grand passage, à cinq kilomètres de l'A77 et à deux kilomètres de la RN151 qui fait la transversale vers l'A20. »

Jacqueline Chevrot a, elle, obtenu gain de cause, avec la parution d'un second arrêté modificatif, le 19 novembre. « Chouchouter » les routiers « qui font tourner le pays », c'est le leitmotiv de l'emblématique patronne du Relais de la route, à Mornay-sur-Allier, institution de la RD2076 qui devait jusque-là se cantonner à une formule à emporter. « C'est une excellente nouvelle d'être enfin autorisée à accueillir les routiers. J'étais très remontée de ne pas faire partie de cette liste car je suis idéalement située. J'espère que cela va ramener du monde chez moi. Quand, habituellement, je fais 120 repas par jour, je ne faisais que 15 plateaux maximum. Économiquement, sur la durée, cela aurait posé de gros problèmes. » ■

RELIGION ■ Prière publique, hier, devant la cathédrale

« Nous voulons la messe »

Debout ou à genoux, entourés de slogans. La manifestation pour le retour de la messe, déclarée et autorisée par la préfecture du Cher, s'est terminée par une prière publique, hier après-midi, sur le parvis de la cathédrale de Bourges.

Pour le second dimanche consécutif, près de deux cents catholiques, dont une cinquantaine d'enfants, ont dit leur opposition à la suspension des célébrations religieuses qu'impose le nouveau confinement. Une suspension confirmée par le conseil d'État, le 7 novembre. L'audience des représentants des cultes, lundi dernier, par le ministre de l'Intérieur, n'a pas calmé la colère.

« Dans soixante villes en France, nous demandons à avoir la messe, réitère Elisabeth Deregnacourt, une des organisatrices de la manifestation. Les catholiques qui disent que la messe n'est pas indispensable (*), oublient sa dimension d'eucharistie. Or l'eucharistie, c'est la vie. Et la messe, c'est le catholicisme. » « La messe, c'est l'occasion de reprendre des forces, explique Yves



PARVIS. Le rassemblement s'est terminé par une prière.

Paillé, chef de chœur à l'église Notre-Dame, à Bourges. Cela permet de se ressourcer. Les interdits de se ressourcer. Les interdits de se ressourcer. Les interdits de se ressourcer.

Sur le parvis de la cathédrale, des discours se succèdent, interrompus par des chants religieux et des slogans comme « Laissez nous prier », « Liberté de culte » ou même « Dictature ».

Muni d'un micro et d'un porte-voix, un jeune homme dénonce « le sécularisme qui a aseptisé la foi », « les injonctions liberticides », « un progressisme obèse de sa mauvaise foi ». Un père de famille lit : « Nous réclamons la

messe, parce que nous ne sommes pas que des tubes digestifs sur pattes, notre âme aussi a besoin d'être nourrie. Le gouvernement rêve d'un peuple de moutons. »

Après plus d'une heure, le rassemblement se termine par une prière publique, face à la cathédrale. ■

(* La semaine dernière (*notre édition de samedi*), Annie Gazon, membre du groupe du Cher de l'association Nous sommes aussi l'Église, indiquait : « Beaucoup de catholiques comprennent la nécessité d'être très prudents pour que la crise sanitaire diminue [...]. En tant que chrétiens, nous savons que notre foi se nourrit aussi de lectures, de prières, et surtout d'actes de solidarité envers ceux qui nous entourent. »



Du 23 novembre
au 23 décembre 2020*

PARTICIPEZ À LA CONCERTATION

SUR LA CHARTE D'ENGAGEMENTS DE SNCF RÉSEAU RELATIVE À LA PROTECTION DES PERSONNES LORS DE L'UTILISATION DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Pour prendre connaissance et donner votre avis sur les propositions de SNCF Réseau, élaborées à partir des contributions d'élus locaux et de représentants associatifs, connectez-vous à l'adresse : <https://www.sncf-reseau.com/fr/riverains-info-phyto-vegetation>

La synthèse des observations recueillies, ainsi que la charte formalisée seront adressées pour approbation aux préfets de département et publiées sur le site internet de SNCF Réseau.

*En application des dispositions du décret EGALIM n°2019-1500 du 27 décembre 2019.

